

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/34
10 novembre 2001

(01-5612)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: espagnol

ESPAGNE

Déclaration de S.E. M. Rodrigo de Rato y Figaredo,
Deuxième Vice-Président et Ministre de l'économie

À l'occasion de la quatrième session de la Conférence ministérielle à Doha, je tiens tout d'abord à exprimer la reconnaissance de l'Espagne pour l'hospitalité qui nous est offerte par le peuple et le gouvernement du Qatar, en particulier la ville de Doha. L'Espagne se félicite du choix du Moyen-Orient comme lieu d'accueil de cette réunion.

De même, nous saluons les efforts déployés par les organisateurs et par l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que les travaux menés par MM. Moore et Harbinson.

La présente réunion se déroule dans un contexte marqué par trois événements majeurs:

- D'abord, un ralentissement de l'économie mondiale, qui, pour la première fois depuis plusieurs décennies, touche la totalité des pays du monde.
- Ensuite, les agressions terroristes contre les États-Unis, qui, outre la tragédie humaine qu'elles entraînent, ont certainement accru les incertitudes, assombrissant ainsi les perspectives économiques à court terme.
- Enfin, l'échec de Seattle, qui rend d'autant plus nécessaire le lancement d'un nouveau cycle de négociations pour la libéralisation du commerce et la promotion du développement, ce qui serait une bonne nouvelle pour les citoyens du monde entier.

L'Organisation mondiale du commerce se distingue des autres organisations multilatérales en ce que seul le consensus permet d'y obtenir des résultats et qu'il y constitue, par conséquent, la seule force dominante. Notre système de prise de décisions place les 142 Membres sur un pied d'égalité.

L'OMC qui, depuis sa création, constitue à côté de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, le troisième grand pilier du système économique international, joue un rôle fondamental parce qu'elle est le cadre de négociations commerciales visant à assurer une plus grande liberté des échanges et, surtout, parce qu'elle a été capable de créer un ordre juridique mondial pour le commerce international. De l'avis de l'Espagne, le système commercial multilatéral a été le principal moteur de la libéralisation du commerce international, contribuant ainsi à la croissance et au développement économique du monde, car nous estimons que l'investissement, avec le commerce, constitue la base du développement.

Je voudrais à présent m'arrêter sur certaines questions concrètes qui méritent, à mon avis, d'être soulignées lors de cette conférence.

Depuis plusieurs mois, la société mondiale exige des gouvernements une réponse claire aux déséquilibres qu'entraîne la mondialisation pour les pays les moins avancés. L'Espagne, comme les autres membres de l'Union européenne, est convaincue que la liberté du commerce est un instrument indispensable et une chance majeure de promouvoir le développement dans un monde où les marchés sont devenus planétaires. C'est pourquoi elle estime très approprié que le nouveau cycle s'inscrive sous l'objectif de la promotion du développement, et à cette fin, il est indispensable de renforcer l'Organisation mondiale du commerce.

L'entrée à l'OMC, au cours de la présente conférence, de la Chine et du Taipei chinois montre la force de la liberté du commerce en tant qu'instrument fondamental du développement.

Nous partageons avec d'autres l'idée que, outre la liberté du commerce, d'autres questions, telles que le fardeau de la dette et l'apport d'une aide financière appropriée, doivent faire partie d'un vaste programme pour le développement, qui devra être pris en compte par l'ensemble des organisations multilatérales.

Le renforcement du système commercial multilatéral et l'extension du champ de ses activités de libéralisation devront faire de telle façon que les pays en développement s'intègrent toujours davantage au système et obtiennent les avantages qu'il offre à tous les participants.

D'une manière plus générale, l'Espagne participe activement aux initiatives en faveur du développement. Il convient de mentionner, par exemple, l'annulation de la dette au niveau multilatéral et l'allègement de la dette au niveau bilatéral des apports de ressources considérables, par l'intermédiaire de l'Union européenne et des institutions financières multilatérales ou au niveau bilatéral, ou encore la coopération lors de situations d'urgence, et, dans le cadre des institutions, le soutien financier bilatéral aux pays en crise.

En nous réunissant à Doha, nous souhaitons lancer de nouvelles négociations multilatérales capables de surmonter les divergences qui ont conduit à l'échec de Seattle, ainsi qu'un programme de négociations élargi qui, assorti d'un nouveau programme de travail, constitue un ensemble équilibré et axé sur le développement des pays les plus pauvres.

Le renforcement de l'OMC contribuera à la création d'un environnement international pacifié et plus intégré, d'autant plus nécessaire après les événements dramatiques du mois de septembre, dans lequel tous pourront bénéficier des avantages de la coopération internationale, en l'occurrence dans le cadre du système commercial multilatéral.

À l'heure de la mondialisation, il faut répondre par une approche elle aussi mondiale, qui préserve et renforce les immenses possibilités qu'offre la mondialisation sur les plans économique et social ainsi que l'harmonie entre les pays et les personnes, et qui en corrige les effets négatifs sur les pays les moins avancés.

À cette fin, il faudra faire avancer, dans le cadre de la mise en œuvre du programme incorporé, les négociations sur les services et la libéralisation progressive du commerce international des produits agricoles, notamment en ce qui concerne les considérations autres que d'ordre commercial comme le développement rural et ses incidences sur l'environnement.

Les négociations sur l'accès aux marchés dans les secteurs autres que l'agriculture font aussi partie des objectifs en matière de libéralisation à atteindre; elles devront prévoir, pour le secteur de la pêche, du fait de ses caractéristiques propres, des règles particulières, et en tout état de cause, cette question devra être traitée compte tenu de la préservation de l'environnement pour éviter l'épuisement des ressources halieutiques et eu égard à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et aux accords internationaux sur la pêche de portée régionale.

Parmi les autres thèmes auxquels l'Espagne attache beaucoup d'importance figurent les besoins des pays touchés par des épidémies et des crises sanitaires graves. Il nous semble indispensable d'accorder à ce sujet la plus grande attention et de faire en sorte que ces pays puissent bénéficier de la flexibilité prévue dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, afin de favoriser l'accès effectif et immédiat de leurs populations aux médicaments. Il est dans notre intérêt à tous, et particulièrement dans celui des pays touchés par des pandémies, d'encourager l'innovation et la recherche pour mettre au point de nouveaux médicaments et perfectionner ceux qui existent.

Les mesures d'application des Accords de Marrakech et les préoccupations qu'elles suscitent doivent être au cœur de cette conférence. L'Espagne est disposée à examiner ces préoccupations et à chercher les solutions les mieux adaptées.

Dans un monde interdépendant, l'OMC, dont la compétence première est le commerce, ne peut pas agir de manière isolée, mais doit continuer à coopérer avec d'autres organisations internationales pour mener une action coordonnée et adopter une approche multilatérale du développement.

Pour répondre aux critiques de l'opinion publique dirigées contre notre Organisation, il faut accroître la transparence. Il faut répondre au besoin d'information de nos sociétés civiles et à leurs préoccupations. Nous devons poursuivre le dialogue avec elles à l'OMC et dans nos pays, en améliorant la transparence et en nous félicitant de la présence des organisations non gouvernementales à cette conférence.

Pour conclure, je déclare que le gouvernement espagnol estime indispensable, eu égard à la situation politique et économique actuelle, de lancer un nouveau cycle de négociations qui améliore les perspectives de reprise économique et combatte les tendances protectionnistes qui pourraient se généraliser face aux incertitudes.
